

CHLORURE DE POTASSIUM POUR INJECTION CONCENTRÉ

Standard USP

20 mEq / 10 mL (2 mEq / mL)

40 mEq / 20 mL (2 mEq / mL)

4.00 mOsm / mL

14,9 % w / v (149 mg / mL)

KALITHÉRAPIE

Pour perfusion intraveineuse (IV)

Solution concentrée - doit être diluée avant l'injection

Indications

Alcalose hypokaliémique-hypochlorémique et pour prévenir et traiter l'hypokaliémie qui peut survenir à la suite de l'administration de diurétiques ou de corticostéroïdes. Il peut être employé dans le traitement d'arythmies cardiaques causées par l'intoxication digitalique.

Contre-indications

Insuffisance rénale grave avec oligurie ou azotémie, maladie d'Addison non traitée, adynamia episodica hereditaria, déshydratation aiguë, coliques de chaleur et hyperkaliémie d'étiologie diverse. Les diurétiques conservateurs de potassium, tels que le triamtérène et la spironolactone, ne doivent pas être administrés conjointement avec un supplément de potassium exogène.

Avertissement

Solution concentrée, doit être diluée à un volume de 500 ou 1000mL avant l'injection.

Précautions

Une posologie excessive peut produire une hyperkaliémie. Utiliser avec prudence chez les patients présentant une maladie cardiaque.

Traitement en présence d'un surdosage

L'hyperkaliémie peut être contrôlée en utilisant du calcium, dextrose et de l'insuline ainsi que d'autres fluides intraveineux si nécessaire. L'administration orale d'une résine échangeuse de cations est également efficace et recommandée.

Pour traiter une surdose présumée, communiquez avec le centre antipoison de votre région.

Effets secondaires

Nausées, vomissements, diarrhées et malaises abdominaux ont été signalés. Les

symptômes et manifestations d'intoxication par le potassium incluent la paresthésie des extrémités, la paralysie flasque, la somnolence, la confusion mentale, la faiblesse et la pesanteur des jambes, la chute de la pression sanguine, les arythmies cardiaques et l'arrêt du cœur. Les anomalies électrocardiographiques suivantes peuvent apparaître dans l'hyperkaliémie: disparition de l'onde P, étendue et mélange du complexe QRS, changement du segment S-T, ondes T à sommet élevé.

Déclaration des effets secondaires

Vous pouvez déclarer les effets secondaires soupçonnés d'être associé avec l'utilisation d'un produit de santé par:

- Visitant le site Web des déclarations des effets indésirables (www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medeffet-canada.html) pour vous informer sur comment faire une déclaration en ligne, par courrier, ou par télécopieur ; ou
- Téléphonant sans frais 1-866-234-2345.

Posologie et administration

Écart posologique: de 20 à 400 mEq par jour.

Posologie adultes

- Si le taux de potassium sérique est plus élevé que 2,5 mEq par litre; infusion intraveineuse quotidienne jusqu'à 200 mEq de potassium, à une concentration inférieure à 30 mEq par litre et à un taux d'infusion ne dépassant pas 10mEq par heure.
- Si le taux de potassium sérique est inférieur à 2,0 mEq par litre; infusion intraveineuse quotidienne jusqu' à 400 mEq de potassium, à une concentration inférieure à 30 mEq par litre et à un taux d'infusion n'exédant pas 40 mEq par heure.

Mode d'utilisation

Le contenu de 10mL et 20mL doit être dilué dans un volume total de 500 ou 1000mL avec une solution de dextrose à 5% ou autre solution isotonique pour injection intraveineuse. La solution résultante de ce mélange doit être administrée lentement par voie strictement intraveineuse.

Conservation

Conserver entre 15°-30°C.

Présentation

Bouchons sans latex

Chaque flacon de 10mL fournit 20 mEq (1,49 g) de chlorure de potassium.

Chaque flacon de 20mL contient 40 mEq (2,98 g) de chlorure de potassium.

Pour en savoir davantage au sujet de Chlorure de Potassium pour Injection Concentré :

- Visitez le site Web de Santé Canada (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada.html>); le site Web du fabricant www.omegalaboratory.com, ou en téléphonant au 1-800-363-0584.

La présente notice a été rédigée par Laboratoires Oméga Limitée.

Laboratoires Oméga Limitée
Montréal, Canada, H3M 3A2

Date de révision : 2018, août, 7